

Cabinet Yves BEGON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de LYON

26 avenue de Verdun

42000 SAINT ETIENNE

Tel : 04 77 92 05 30

Fax : 04 77 74 22 93

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31.12.2016

ASSOCIATION LIGERIEENNE DE
MUSIQUES ACTUELLES
20 Boulevard Thiers
42000 SAINT-ETIENNE

Cabinet Yves BEGON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de 45 - LYON

26 avenue de Verdun

42000 SAINT ETIENNE

Tel : 04 77 92 05 30

Fax : 04 77 74 22 93

AACI.CONSEILS@wanadoo.fr

Association ligérienne de musiques actuelles
20 Boulevard Thiers
42000 - SAINT ETIENNE -

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux adhérents

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Association ligérienne de musiques actuelles, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II.- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Des subventions ont été accordées pour 978 017 €. Je me suis assuré, par sondages, qu'elles étaient utilisées conformément à leur objet. L'analyse de ces appréciations n'appelle pas de remarques particulières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III.- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

A SAINT ETIENNE

le 15 mai 2017

Le commissaire aux comptes
YVES BEGON



ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Conformément aux règlements 2015-06 et 2015-07 du 23 Novembre 2015 modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables pour l'établissement des comptes annuels, l'association a procédé à une étude de la valeur de ses actifs incorporels.

La valeur actuelle de l'actif retenu est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. En cas de valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable de l'actif incorporel, une dépréciation est comptabilisée par l'association.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 28 616 €. L'association n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

YB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	13 303		2 206
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	278 327		43 221
Installations générales agencements aménagements divers	43 120		1 983
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	82 181		9 019
TOTAL	403 628		54 223
Autres titres immobilisés	17 000		
Prêts, autres immobilisations financières	2 755		
TOTAL	19 755		
TOTAL GENERAL	436 686		56 429

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			15 509	15 509
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 000	319 548	319 548
Installations générales agencements aménagements divers			45 103	45 103
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	91 200	91 200
TOTAL		2 000	455 851	455 851
Autres titres immobilisés			17 000	17 000
Prêts, autres immobilisations financières			2 755	2 755
TOTAL			19 755	19 755
TOTAL GENERAL		2 000	491 115	491 115

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	9 138	1 029		10 167
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	144 117	67 007	2 000	209 124
Installations générales agencements aménagements divers	19 669	11 085		30 754
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	47 681	19 224		66 904
TOTAL	211 467	97 316	2 000	306 782
TOTAL GENERAL	220 604	98 345	2 000	316 949

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 029				
Instal.techniques matériel outillage indus.	67 007				
Instal.générales agenc.aménag.divers	11 085				
Matériel de bureau informatique mobilier	19 224				
TOTAL	97 316				
TOTAL GENERAL	98 345				

YL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	93 337	19 821		0	113 158
Report à nouveau	13 516	13 516		0	
RESULTAT DE L'EXERCICE	33 337	33 337	4 162	0	4 162
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	176 046		65 950	82 510	159 485
Provisions réglementées					
TOTAL I	289 203		70 112	82 510	276 805

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	10 000				10 000
TOTAL	10 000				10 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	10 000				10 000
Sur comptes clients		593			593
TOTAL	10 000	593			10 593
TOTAL GENERAL	20 000	593			20 593
Dont dotations et reprises d'exploitation		593			

Un litige prud'homal est en cours au 31/12/2016. Le jugement rendu en première instance a été favorable à l'association mais la personne a fait appel de cette décision d'où le maintien de la provision.

Yb

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 755		2 755
Autres créances clients	35 694	35 694	
Personnel et comptes rattachés	300	300	
Impôts sur les bénéfices	29 816	29 816	
Taxe sur la valeur ajoutée	13 985	13 985	
Débiteurs divers	54 805	54 805	
Charges constatées d'avance	29 327	29 327	
TOTAL	166 682	163 927	2 755

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	108 665	108 665		
Personnel et comptes rattachés	33 013	33 013		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54 881	54 881		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 978	5 978		
Autres impôts taxes et assimilés	13 849	13 849		
Autres dettes	9 922	9 922		
Produits constatés d'avance	22 071	22 071		
TOTAL	248 379	248 379		

Fonds commercial

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Licence IV	3 200			3 200	
Total	3 200			3 200	

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Yb

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	51 756
Total	51 756

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 705
Dettes fiscales et sociales	44 310
Total	87 015

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	29 327
Total	29 327
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	22 071
Total	22 071

Subventions d'équipement

L'association a perçu une subvention de 30 000 € de la ville de St Etienne au titre de 2016 conformément à la DSP.

La DRAC a octroyé une subvention de 10 950 € sur l'exercice. 20% de la somme ont été encaissés sur l'exercice 2016.

Le CNV a octroyé une subvention de 25 000 € sur l'exercice. 50% de la somme ont été encaissés sur l'exercice 2016 .

Soit un total de subventions obtenus de 65 950 € au titre de 2016.

Le montant total des subventions d'investissement comptabilisé sur la période 2013-2018 s'élève à 334 350 €.

En 2016, des investissements entrant dans le cadre de ces subventions ont été effectués à hauteur de 54 840 €.

Le montant total des investissements imputables sur ces subventions comptabilisé sur la période 2013-2018 s'élève à 323 240 €.

La mise en service des immobilisations acquises l'année N est le 1er janvier N+1.

L'amortissement des subventions d'équipement suit le même régime.

lyb

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration	Montant
Total	2 003

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	20 000
Total (1)	20 000

Engagements reçus

Caution accordée par la Crédit Coopératif conformément à la convention de délégation de service public signée avec la ville de Saint-Etienne	20 000
Total	20 000

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
ensemble du personnel		21 660
Engagement total		21 660

Hypothèses de calculs retenues

Taux d'actualisation : 1.31%
Taux de progression des salaires : 1.50 %
Taux de rotation du personnel : 3 %
Age de départ en retraite : 65 ans
Taux de charges patronales : 52 %
Convention collective appliquée : entreprises artistiques et culturelles

YB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- LES 3 C	9 487	15.42	12 442
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	12 309	10 167	2 142	965	1 177	121.99
	Fonds commercial (1)	3 200		3 200	3 200		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	319 548	209 124	110 424	134 210	23 786	17.72
	Autres immobilisations corporelles	136 303	97 658	38 644	57 952	19 307	33.32
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	17 000	10 000	7 000	7 000		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 755		2 755	2 755		
Total I		491 115	326 949	164 165	206 082	41 916	20.34
Comptes de liaison Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	6 738		6 738	6 657	81	1.22
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	35 694	593	35 100	35 288	188	0.53
	Autres créances	98 906		98 906	116 714	17 808	15.26
	Valeurs mobilières de placement	136 485		136 485	176 958	40 474	22.87
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	64 462		64 462	35 987	28 475	79.13
	Charges constatées d'avance (3)	29 327		29 327	27 635	1 692	6.12
	Total III	371 612	593	371 019	399 239	28 221	7.07
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		862 727	327 543	535 184	605 321	70 137	13.59

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016	Exercice N-1 31/12/2015	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	113 158	93 337	19 821	21.24
	Report à nouveau		13 516	13 516	100.00
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	4 162	33 337	29 175	87.52
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecart de réévaluation				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	159 485	176 046	16 560	9.41
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	276 805	289 203	12 398	4.29
	Comptes de liaison				
	Total II				
	Provisions pour risques	10 000	10 000		
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	10 000	10 000		
	DETTE (1)				
	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
Comptes de Régularisation	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 665	162 829	54 164	33.26
	Dettes fiscales et sociales	107 721	96 030	11 691	12.17
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	9 922	43 908	33 986	77.40
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	22 071	3 350	18 721	558.82
	Total IV	248 379	306 118	57 739	18.86
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	535 184	605 321	70 137	11.59

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

226 308 302 768

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	183 990		193 570		9 580	4.95
Production vendue de Biens et Services	447 305		456 196		8 891	1.95
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	978 017		957 619		20 398	2.13
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	260		6 023		5 763	95.68
Collectes						
Cotisations	858		1 242		383	30.87
Autres produits	985		18		967	NS
Total I	1 611 415		1 614 667		3 252	0.20
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	92 055		89 708		2 347	2.62
Variation de stock (marchandises)	81		151		232	153.47
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	666 648		715 132		48 484	6.78
Impôts, taxes et versements assimilés	16 031		10 589		5 442	51.39
Salaires et traitements	566 293		510 869		55 425	10.85
Charges sociales	213 269		197 119		16 150	8.19
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	98 345		82 927		15 418	18.59
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	593				593	
Pour risques et charges : dotations aux provisions			10 000		10 000	100.00
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	39 625		41 225		1 600	3.88
Total II	1 692 778		1 657 720		35 058	2.11
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	81 362		43 052		38 310	88.98
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

YB

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		2 958		3 808	850	22.32
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		2 958		3 808	850	22.32
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions				5 000	5 000	100.00
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI				5 000	5 000	100.00
2. Résultat financier (V-VI)		2 958		1 192	4 150	348.21
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		78 404		44 244	34 160	77.21
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		82 510		77 581	4 929	6.35
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII		82 510		77 581	4 929	6.35
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 144			1 144	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII		1 144			1 144	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		81 366		77 581	3 785	4.88
Impôts sur les bénéfices (IX)		1 200			1 200	
Total des produits (I+III+V+VII)		1 696 884		1 696 057	827	0.05
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		1 692 722		1 662 720	30 002	1.80
Solde intermédiaire		4 162		33 337	29 175	87.52
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		4 162		33 337	29 175	87.52

Cabinet Yves BEGON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de 45 - LYON

26 avenue de Verdun

42000 SAINT ETIENNE

Tel : 04 77 92 05 30

Fax : 04 77 74 22 93

AACI.CONSEILS@wanadoo.fr

Association ligérienne de musiques actuelles
20 Boulevard Thiers
42000 - SAINT ETIENNE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Aux adhérents

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, j'ai été avisé des conventions suivantes, prévues à l'article L. 612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Achats de catering et notes de frais

Avec l'association LA FABRIQUE

Personnes concernées :

LA FABRIQUE - Philippe CHAPPAT - Co-Président, Administrateur

Nature et objet :

L'association LA FABRIQUE a facturé du catering à la LIMACE et des frais de réception et de formation ont été payés par la LIMACE (notes de frais).

Modalités :

Les charges de catering s'élèvent à 9 415 €

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 9 415 €.

Accompagnement technique et de coproduction

Avec l'association LA FABRIQUE

Personnes concernées :

LA FABRIQUE - Philippe CHAPPAT - Co-Président, Administrateur

Nature et objet :

L'association LA FABRIQUE a facturé à la LIMACE des charges de coproduction et d'accompagnement artistique.

Modalités :

Les charges d'accompagnement artistique et de coproduction s'élèvent à 1 839 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 1 839 €

Rémunération en tant qu'administrateur

Avec M. CHAPPAT Philippe

Personnes concernées :

LA FABRIQUE - Philippe CHAPPAT - Co-Président, Administrateur

Nature et objet :

La LIMACE a versé une rémunération à M. CHAPPAT Philippe en décembre 2016 pour ses fonctions d'administrateur.

Modalités :

Le salaire brut s'élève à 522 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant du salaire brut et des charges patronales est au total de 794 €.

Investissements

Charges de location, d'achats de petits matériels et prestations techniques, frais de coproduction

Avec la société YES HIGH TECH

Personnes concernées :

YES HIGH TECH - Gaël BONNEFOND - Trésorier, Administrateur

Nature et objet :

La SARL YES HIGH TECH a facturé du matériel technique passé en investissements, des locations de matériel, des prestations techniques, du petit matériel et des achats de spectacles à la LIMACE.

Modalités :

Les investissements réalisés auprès de YES HIGH TECH sont de 8 933 €.

Les frais de location de matériel technique sont de 527 €, les achats de petit matériel sont de 5 890 €, les frais d'achats de spectacles, d'accompagnement artistiques et de prestations techniques s'élèvent à 19 878 €, les frais de coproduction sont de 13 168 €, soit un total facturé de 39 463 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 39 463 €.

Rémunérations en tant qu'administrateur

Avec M. BONNEFOND Gaël

Personnes concernées :

YES HIGH TECH - Gaël BONNEFOND - Trésorier, Administrateur

Nature et objet :

La LIMACE a versé une rémunération à M. BONNEFOND Gaël en décembre 2016 pour ses fonctions d'administrateur.

Modalités :

Le salaire brut s'élève à 841 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant du salaire brut et des charges patronales est au total de 1 254 €.

Facturation de mise à disposition et Reddition de comptes

Avec l'association GAGA JAZZ

Personnes concernées :

GAGA JAZZ - Ludovic MURAT - Vice-Secrétaire, Administrateur

Nature et objet :

La LIMACE a facturé à GAGA JAZZ des mises à disposition de salle. Des redditions de comptes ont été réalisées entre GAGA JAZZ et la LIMACE.

Modalités :

Les produits de mise à disposition de salle s'élèvent à 2 170 € et la reddition de compte est de 434 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des produits de l'exercice est de 2 170 €.

YL

Charges d'accompagnement artistique et de spectacle

Avec l'association LE CRI DU CHARBON

Personnes concernées :

LE CRI DU CHARBON - Christophe VIAL – Administrateur, membre du Conseil d'Administration.

Nature et objet :

LE CRI DU CHARBON a facturé du tutorat (accompagnement d'artistes) et de la sous-traitance de spectacle.

Modalités :

L'accompagnement d'artistes est de 960 € et l'achat de spectacle est de 1 000€.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 1 960 €.

Frais de résidences facturés par la LIMACE

Avec l'association LE CRI DU CHARBON

Personnes concernées :

LE CRI DU CHARBON - Christophe VIAL – Administrateur, membre du Conseil d'Administration.

Nature et objet :

La LIMACE a facturé des frais de résidences à l'association LE CRI DU CHARBON.

Modalités :

La facturation de résidence s'élève à 325 € ;

Montants affectant le résultat :

Le montant des produits de l'exercice est de 325 €

Charges de captation

Avec l'association CIEL ! LES NOCTAMBULES

Personnes concernées :

CIEL ! LES NOCTAMBULES – David SABATIER – Administrateur

Nature et objet :

L'association CIEL ! LES NOCTAMBULES a facturé des charges de captation à la LIMACE.

Modalités :

Les charges de captation facturées sont de 3 150 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 3 150 €.

176

Frais de communication

Avec l'association RADIO DIO

Personnes concernées :

RADIO DIO – Lionel FAYOLLE – Administrateur

Nature et objet :

L'association RADIO DIO a facturé des frais de production d'émission à la LIMACE.

Modalités :

Les charges de production sont de 375 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 375 €.

Frais de coproduction, frais de réception et de déplacements

Avec l'association C'KEL PROD

Personnes concernées :

C'KEL PROD – JAVELLE Simon – Administrateur

Nature et objet :

C'KEL PROD a facturé à la LIMACE des frais de coproduction, des repas et des frais de déplacements.

Modalités :

Le montant des frais de coproduction s'élève à 22 790 €, les repas et frais de déplacements sont de 258 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 23 048 €.

Facturation de coproduction et de location de salle

Avec l'association C'KEL PROD

Personnes concernées :

C'KEL PROD – JAVELLE Simon – Administrateur

Nature et objet :

La LIMACE a facturé à C'KEL PROD des frais de coproduction et de location de salle.

Modalités :

La coproduction facturée est de 1 178 €, les produits de location s'élèvent à 18 382 €, soit un total de 19 560 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des produits de l'exercice est de 19 560 €

176

Rémunérations en tant qu'administrateur

Avec M. JAVELLE Simon

Personnes concernées :

C'KEL PROD – JAVELLE Simon – Administrateur

Nature et objet :

La LIMACE a versé une rémunération à M. JAVELLE Simon en décembre 2016 pour ses fonctions d'administrateur.

Modalités :

Le salaire brut s'élève à 640 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant du salaire brut et des charges patronales est au total de 964 €.

A SAINT ETIENNE
le 15 mai 2017

Le commissaire aux comptes
YVES BEGON

